



Pouvoir d'agir, performance extraordinaire



Politique de gestion de l'eau

Novembre 2022

IAMGOLD s'engage à gérer et à utiliser les ressources en eau de façon responsable et efficace, car elle reconnaît l'importance d'une utilisation de l'eau socialement équitable et durable.

L'entreprise est déterminée à gérer et à conserver l'eau de façon efficace pour assurer, maintenant et à l'avenir, l'accès à une eau saine pour toutes les personnes qui l'utilisent. Les stratégies de gestion de l'eau aborderont tous les aspects de l'exploitation, y compris la planification de la fermeture, la réhabilitation, la gestion des résidus, la qualité de l'eau rejetée, de l'eau potable et des eaux souterraines.

Ces principes directeurs seront mis en pratique par notre engagement à :

- Améliorer constamment notre performance en matière de gestion de l'eau afin d'optimiser notre consommation et la qualité de l'eau en vue de diminuer les effets socioenvironnementaux, notamment en réduisant notre consommation d'eau fraîche et la quantité d'eau prélevée et en favorisant la réutilisation et le recyclage de l'eau autant que possible.
- Définir clairement les responsabilités liées à la gestion de l'eau dans l'entreprise.
- Inclure la gestion de l'eau dans la planification stratégique.
- Définir des cibles annuelles en matière de consommation et de gestion de l'eau.
- Publier, sur une base annuelle, les données de performance en matière de gestion de l'eau, y compris les risques, les occasions et les mesures prises.
- Gérer les risques et occasions liés à l'eau à tous nos sites, à l'échelle locale et au niveau des bassins versants.
- Maintenir un bilan hydrique et un plan de gestion de l'eau durables à chacun de nos sites et comprendre la relation des effets cumulatifs sur les autres personnes utilisant l'eau.
- Consulter de façon transparente et constructive les communautés et les autres parties prenantes à propos de la protection et la gestion des ressources en eau.
- Collaborer activement avec les gouvernements, les autorités locales et d'autres parties prenantes en vue de soutenir le processus réglementaire afin qu'il soit uniforme et efficace dans le cadre de la gestion intégrée de l'eau.
- Respecter ou surpasser les exigences légales et réglementaires en matière de gestion et d'évacuation des eaux dans l'environnement et appliquer les meilleures pratiques de l'industrie et normes internationales applicables.
- Encourager les initiatives qui font la promotion d'une meilleure utilisation de l'eau, d'une gestion efficace des bassins versants et d'un assainissement amélioré.